

BULLETIN D'ADHESION

ADHESION A TITRE INDIVIDUEL

M. Mme Melle _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Tél. domicile _____
Adresse du domicile _____
CP _____ Ville _____

Exercez-vous **vosre activité libérale** au sein d'une société ou d'un groupement ? oui non
Si oui, quelle est sa raison sociale et sa forme juridique : _____

ou ADHESION D'UNE SOCIETE OU D'UN GROUPEMENT D'EXERCICE (1)

Raison sociale _____
Forme juridique (SCP, SDF, EURL, SC, CEC, SEP ...) _____
Nom du représentant (le cas échéant) _____ Nombre d'associés _____

Adresser à l'ARAPL une copie de vos statuts ou de l'acte constitutif de votre groupement.
Signaler ensuite à l'ARAPL tout changement dans la composition de la société, sa forme ou son objet.

Nom - Prénom des associés	L'associé est-il également personnellement adhérent à l'ARAPL ? (2)	Entré(e) dans la société le :

(1) **Important** : en cas de mise en commun des moyens seulement, la société ou le groupement ne peut adhérer à l'ARAPL en tant que tel. Seuls les associés peuvent souscrire une adhésion individuelle s'ils le désirent.

(2) L'adhésion individuelle des associés par ailleurs se justifie s'ils perçoivent hors de la société, des revenus professionnels BNC pour lesquels ils souhaitent bénéficier des avantages fiscaux.

- Profession _____ Spécialité (le cas échéant) _____
SIRET _____ redevable de la TVA exonéré(e) de TVA
- Adresse professionnelle _____
CP _____ Ville _____
- Coordonnées de votre Service des Impôts des Entreprises _____
(Service des impôts gestionnaire de votre déclaration professionnelle n°2035)
- Si vous souhaitez recevoir notre correspondance au domicile, cochez cette case
- Tél. professionnel _____ Fax _____
Mail _____ @ _____ Mobile _____
- Date à laquelle vous avez débuté l'exercice de l'activité désignée ci-dessus _____ / _____ / _____
- Les avantages fiscaux sont sollicités à partir des revenus professionnels de quelle année ? _____
- Avez-vous déjà fait partie d'une association agréée ? oui non
Si oui, laquelle _____
Date de radiation de cette association ? _____ / _____ / _____
Motif de la radiation : cessation d'activité : à quelle date ? _____ / _____ / _____
 autre motif à préciser : _____

Après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'ARAPL disponibles sur son site Internet (www.arapllor.org) ou sur simple demande,

Je déclare adhérer à l'ARAPL Lorraine et m'engage :

- à souscrire à l'engagement pris par l'ordre ou l'organisme professionnel dont je relève, d'améliorer la connaissance des revenus de ses ressortissants ou à souscrire personnellement à l'engagement d'amélioration de la connaissance des revenus prévu à l'article 1649 quater F du code général des impôts,
- à respecter mon obligation de souscrire des déclarations sincères et complètes et à suivre les recommandations qui me seront formulées par l'ARAPL,
- à respecter les obligations prévues pour les adhérents bénéficiaires, édictées par le décret n° 77-1520 du 31 décembre 1977,
- à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association disponibles sur le site Internet www.arapllor.org ou sur simple demande,
- à me conformer à l'arrêté du 12 mars 1979, en affichant dans les locaux destinés à recevoir ma clientèle et de manière à être lu sans difficulté « Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom », et en reproduisant sur toute correspondance ou document professionnel remis ou adressé aux clients : « Membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèques est accepté »,
- à régler dans le mois qui suit mon inscription et ensuite chaque année dans le mois qui suit l'appel, le montant de la cotisation fixé annuellement par le conseil d'administration de l'association,
- à tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du code général des impôts (livre journal de recettes-dépenses et registre des immobilisations et des amortissements), conformément à la nomenclature comptable des professions libérales (arrêté du 30 janvier 1978), ou à un plan comptable professionnel agréé,
- à mentionner sur le livre des recettes l'identité complète des clients, le montant, la date et la forme du versement des honoraires et la nature de la prestation (sous réserve des assouplissements prévus à l'égard des adhérents soumis au secret professionnel),
- à informer l'ARAPL Lorraine du partenaire EDI que je choisis pour réaliser la télétransmission de mes déclarations de résultats et annexes,
- à signer et transmettre au service des impôts des entreprises compétent pour recevoir ma déclaration de résultats, mon adhésion à la procédure TDFC (la convention relative à une opération de Transfert de Données Fiscales et Comptables), ceci, préalablement à la première transmission TDFC et, au plus tard, à la date limite de dépôt de la déclaration,
- à produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère et complète et à transmettre dans un délai fixé par l'ARAPL, toutes les informations et les documents nécessaires à l'Association pour accomplir ses missions dans les délais impartis,
- à autoriser l'ARAPL à communiquer à l'Administration fiscale les renseignements ou documents qu'elle est susceptible de lui demander notamment dans le cadre de son contrôle du bon fonctionnement des organismes agréés,
- à accepter les contrôles diligentés par l'association (contrôle formel des documents comptables et des déclarations de résultats et contrôles de cohérence et de vraisemblance) et à répondre aux demandes d'informations résultant de ces contrôles.

Pour l'élaboration de ma déclaration (cocher la case adéquate) :

Je sollicite les services d'un **Membre de l'Ordre des Experts-Comptables** (nom - qualité - adresse) :

M _____

CP _____

Ville _____

Ma déclaration n° 2035 sera chaque année accompagnée d'une déclaration de ce professionnel garantissant que mes documents comptables sont conformes, soit à un plan comptable professionnel, soit à la nomenclature comptable des professions libérales.

Je sollicite les services d'un **Avocat Conseil en Droit Fiscal** (nom - qualité - adresse) :

M _____

CP _____

Ville _____

Je ne fais pas appel à un professionnel de la comptabilité ou de la fiscalité.

Je m'engage à transmettre à l'association la totalité de mes documents comptables ou des extraits choisis par elle, ainsi que tout renseignement complémentaire qu'elle me demandera.

En cas de manquement grave ou répété à mes obligations, l'association pourra prononcer mon exclusion, après m'avoir mis en mesure de présenter ma défense sur les faits qui me sont reprochés.

**Cachet du membre
de l'Ordre des Experts-Comptables
ou de l'Avocat Conseil en Droit Fiscal
(le cas échéant)**

Fait à _____
Le _____
Signature précédée de la
mention manuscrite « **lu et approuvé** »

L'adhésion se reconduit tacitement d'année en année.

Peuvent adhérer à l'ARAPL :

1 - les membres des professions libérales et les titulaires de charges et offices qui souscrivent à l'engagement pris, dans des conditions fixées par décret, par les ordres ou les organisations professionnelles dont ils relèvent, d'améliorer la connaissance des revenus de leurs ressortissants. Les professionnels qui ont adopté le statut d'auto-entrepreneur défini à l'article 151-0 du CGI sont admis à adhérer.

2 - tous les contribuables qui disposent de revenus non professionnels imposés dans la catégorie des bénéficiaires non commerciaux, soumis au régime de la déclaration contrôlée de droit ou sur option, et qui auront souscrit un engagement d'amélioration de la connaissance des revenus, selon un modèle fixé par arrêté ministériel du 26 juin 2009 publié au JO du 08.10.2009.